



2 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19



Version 2026

Charte éthique des organisations participantes au Village & Cortège de la Marche des Fiertés LGBTI+ de Rennes

Suite à des incidents lors d'éditions précédentes, l'équipe inter-organisation de préparation de la Marche des Fiertés LGBTI+ Rennes 2023 a travaillé à mettre en place une charte conditionnant le partenariat lors de la Marche des Fiertés à partir de l'édition 2023.

Cette charte doit être signée par la structure souhaitant participer sous la forme de la tenue d'un stand sur le Village Associatif et/ou la création d'un cortège au sein de la Marche mais elle doit aussi être signée par le Conseil d'Administration d'ISKIS.

1. Les organisations s'engagent à respecter un principe inconditionnel de non-discrimination, qui concerne toutes les discriminations, LGBTIphobes et autres, notamment au travers de leurs Statuts, Règlement Intérieur ou tout autre document présentant le cadre de leurs missions et activités.
2. Elles s'engagent à accueillir dans le respect et la bienveillance les personnes se présentant sur leurs stands ; à ne pas tenir de propos comportant de l'homophobie, lesbophobie, biphobie, transphobie, intersexophobie, racisme, sexismes, validisme,

